



## Finance participative

# Un énorme chantier attend les banques

### • Formation des équipes et sensibilisation du client

### • Beaucoup pensent que le produit est gratuit

**M**IS à part l'octroi des agréments, s'il y a un autre défi à relever dans la finance participative, celui de la communication et de la formation. A part les banques, l'observation vaut aussi pour les compagnies d'assurances. «L'assurance conventionnelle déjà n'est pas assez connue, quid de Takaful?», s'interroge Zeroual Koudama, directeur général du projet Assurance Takaful auprès de Wafa Assurance. C'est ce qui ressort des principales conclusions du pré-salon international de la finance participative organisé par le cabinet Abwab et Urbacom, mardi 25 octobre à Casablanca.

En effet, les banques auront la lourde tâche de sensibiliser leur clientèle sur cette «nouvelle» finance. Méconnaissance, ignorance, gratuité et positions fantaisistes sont les résultats qui se dégagent d'un micro-trottoir réalisé auprès des clients et présenté lors du pré-salon. «Au dernier salon automobile, nous avons reçu moins de 5% de clients qui

vrir au moins un compte. «Si le régulateur nous accorde un agrément, nous allons commencer avec une douzaine d'agences», confie le directeur adjoint de la finance participative de la Société Générale. Dans cette optique, avec son modèle fenêtre, Crédit du Maroc démarrera également avec une douzaine d'agences. «Nous savons pertinemment

que les attentes des clients vont évoluer», ajoute Bennouna.

Au-delà de l'aspect de communication, dans cette période préparatoire, l'autre challenge de la finance participative concerne la qualification des ressources humaines par le biais de la formation. «Pour les aspects techniques, nous n'avons aucune inquiétude sur la

capacité des professionnels de la finance à pouvoir rapidement intégrer cette nouvelle industrie», explique le directeur de la finance participative du Crédit du Maroc. □

S.N.

Pour réagir à cet article:  
courrier@economiste.com

### Conformité des produits et régulation du marché

**L**A réussite de la finance participative est fortement liée au respect de la conformité des produits Sharia compliance. Un membre du Conseil supérieur des oulémas a rappelé, lors de cette rencontre, que le Conseil s'attelle profondément sur cet aspect. Par ailleurs, côté pricing, les professionnels de la finance participative ont précisé que c'est la loi de l'offre et de la demande qui va réguler le marché. □

ont des connaissances sur la finance participative. Pour une grande majorité, il s'agit d'un crédit gratuit», révèle Youssef Baghdadi, président du directoire de Dar Assafaa, filiale du groupe Attijariwafa bank. Alors que d'autres pensent qu'il n'existe aucune différence entre la finance conventionnelle et participative. «Les études menées par notre établissement débouchent sur la même conclusion avec une forte attente des clients», confirme Abdelali Bennouna, directeur de la finance participative du Crédit du Maroc. De même, l'étude de marché, lancée par la Société Générale, a montré que 80% des clients et non clients disent être disposés dès qu'un établissement se lance dans la finance participative d'ou-